

BULLETIN D'ADHÉSION 2026 **ARTISTES**

Je soussigné(e) :

Adresse :

N° de téléphone : e-mail :

Souhaite adhérer à Unifrance, au titre des œuvres ci-dessous rendant éligible à l'adhésion :

Rôle artistique

- ☐ Réalisateur / réalisatrice
- ☐ Acteur / actrice
- ☐ Scénariste
- ☐ Compositeur.trice de musique originale

Œuvre

- ☐ Long métrage (avec visa)
- ☐ Court métrage (avec visa ou RCA)
- ☐ Œuvre audiovisuelle (TV) de fiction, documentaire ou animation
- ☐ Œuvre immersive (XR)

Dernière œuvre :

Titre :

Producteur :

Durée :

Année :

N° Visa / RCA :

Diffuseur (TV) :

Ayant pris connaissance des conditions statutaires d'éligibilité d'Unifrance, je déclare adhérer en qualité **d'ACTEUR, AUTEUR, REALISATEUR** et m'engage à payer la cotisation pour l'année 2026 de **65,00 Euros TTC** par virement bancaire.

Fait à

Le

Signature

Personne à contacter :

Long-métrage: Gregory Alexandre gregory.alexandre@unifrance.org

Audiovisuel: Jeanne Louisa Hermel jeanne.louisa.hermel@unifrance.org

Court métrage : Laurence Reymond laurence.reymond@unifrance.org

Rappel des conditions statutaires¹ d'éligibilité pour être adhérent du collège artistique

- Tout réalisateur ayant participé à la réalisation de films de cinéma ayant obtenu leurs visas d'exploitation.
- Tout acteur ou auteur dont la qualification et l'activité professionnelle sont notoirement reconnues dans la création de films de long-métrage ayant obtenu leurs visas d'exploitation.
- Tout réalisateur ou auteur (scénariste) à titre principal d'une œuvre audiovisuelle patrimoniale de fiction, d'animation ou de documentaire² ; il revient à l'adhérent de motiver le caractère principal de sa participation à l'œuvre au moment de son adhésion. Si besoin, la demande d'adhésion est soumise à la Commission pour approbation. Par exception, certains réalisateurs de captations de spectacles vivants ou de clips musicaux peuvent solliciter une adhésion sur motivation, qui sera soumise à l'approbation de la Commission.
- Tout acteur dans un premier rôle d'une œuvre audiovisuelle patrimoniale de fiction ou tout acteur dans un second rôle d'au moins deux œuvres audiovisuelles de fiction³.

En adhérant à Unifrance,

- Vous déclarez avoir pris connaissance de la « [Charte pour la prévention du harcèlement et des violences sexuelles et sexistes](#) » d'Unifrance et l'acceptez sans réserve.
- Vous êtes informé(e) que vos données personnelles sont traitées par Unifrance sur la base de votre adhésion, afin de gérer votre statut de membre, votre facturation, votre participation aux instances, et l'envoi des informations nécessaires au fonctionnement de l'association.
- Certaines communications obligatoires liées à votre qualité d'adhérent (factures, relances de cotisation, et plus largement, informations nécessaires à la gestion de votre adhésion) ne peuvent pas faire l'objet d'un désabonnement. Vous pouvez en revanche vous désabonner des messages non obligatoires en utilisant le lien prévu à cet effet lorsqu'il existe.
- Vous pouvez à tout moment exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation ou de suppression des données vous concernant en écrivant à : contact@unifrance.org.

¹ Statuts disponibles sur www.unifrance.org.

² Diffusion TV exclusivement, hors plateformes Youtube, Vimeo, etc.

³ Diffusion TV exclusivement, hors plateformes Youtube, Vimeo, etc.